

— Tenez, mon cousin Jérôme, dit-il en mettant dans la main du soldat une bourse assez maigre, il y a là-dedans quatre écus d'or dont la Pavot, ma parente, m'a fait largesse aujourd'hui. Demain matin, s'il vous plaît, vous vous rendrez à l'Abbaye et vous donnerez trois écus au père Antoine, mon confesseur, afin qu'il dise le plus de messes qu'il pourra pour le repos de mon âme.

— Audéol, allons, allons, voulut interrompre Jérôme, ne songeons pas à cela !

— J'y puis bien songer, mon cousin, répartit Tranquille en souriant, puisque j'y songe sans peur,

Ripaille se demandait à part lui s'il avait jamais vu un homme aussi véritablement brave que celui-là qui avait passé pour poltron, non-seulement auprès des autres, mais vis-à-vis de sa propre conscience, à lui pendant quarante ans de sa vie !

— Quant au quatrième écu d'or, poursuivit le pédagogue, je vous prie de l'accepter, mon cousin Jérôme, et d'en boire le montant à mon souvenir. Il me reste à vous remercier et à vous souhaiter bonne chance en ce monde. Voici Jean d'Armagnac et madame Isabelle qui n'ont plus de serviteurs... Mais je ne vous en dis pas davantage, mon cousin Jérôme. Durant quinze années Dieu a veillé sur la veuve et sur l'enfant ; j'ai confiance en la bonté de Dieu, à qui je donne mon âme.

Il se redressa et s'appuya sur la croix de son épée après l'avoir baisée. La lumière s'était là tout près, maintenant ; c'était une torche portée par un valet qui précédait trois cavaliers.

— Celui qui est en avant, c'est Vincenzo Tarchino, n'est-ce pas ? demanda Tranquille.

— Oui, répondit Jérôme, c'est l'Italien Vincent Tarquin.

— Done, s'écria le pédagogue, qui releva son épée et fit un pas vers la cavalcade. Mets pied à terre, Vincent Tarquin, traître et lâche. Tu es ici pour Olivier de Gravelle, lâche et traître comme toi. Je suis ici pour Jean d'Armagnac, comte de la Marche et du duc de Nemours. Approche ! Je t'attends !

La lumière de la torche tombait sur son pâle visage qui ressortait comme une auréole.

Tarchino sauta sur le galet de la berge et jeta la bride de sa monture à l'un des cavaliers qui le suivaient, il n'avait pas encore aperçu Jérôme Ripaille qui restait à l'écart et tournait le dos.

## VIII

### COMBAT DE NUIT

— Holà ! mon vénérable, s'écria Vincent Tarquin, en reconnaissant frère Tranquille, vous avez donc abandonné votre soutanelle et votre bonnet de magicien ? Je félicite mon jeune adversaire d'avoir trouvé pour second un galant tel que vous !

Il apercevait confusément la silhouette de Jérôme que l'obscurité lui faisait prendre pour Jean d'Armagnac.

— Allons, mon beau fils, poursuivit l'Italien en s'adressant au prétendu jeune homme, flamberge au vent, je vous prie. Le lendemain d'une fête on a besoin de dormir, dépêchons !

Il passa sur la gauche de Tranquille, qui demeurait immobile et silencieux au-devant de lui, pour s'approcher de celui qu'il prenait pour son véritable adversaire.

En le voyant avancer, Ripaille mit instinctivement la main sur la garde de son épée. A cause de son habileté proverbiale dans le maniement du fer, Tarquin était peut-être le seul homme au monde qui pût faire peur à Jérôme Ripaille. Du reste, il y avait réciprocité sur ce point entre le spadassin d'Italie et le soldat marcenair. Jérôme possédait, lui aussi, une belle réputation de pourfendeur.

Dès que Vincent Tarquin eut aperçu son visage, il recula d'un pas en palissant.

— Est-ce que je rétro ? s'écria-t-il. Êtes-vous ici pour vous battre contre les gens de la Marche, maître Jérôme ?

— Pas tout à fait, maître Vincent, répondit le soldat.

Il cachait son embarras réel sous un air de forfanterie.

— A parler vraie, reprit-il, j'en connais plus d'un qui mettrait flamberge au vent, comme vous dites, car ce bonhomme est un peu mon parent, et l'on peut bien se tailler quelques croupières entre gens de la même maison, sans manquer au respect dû au seigneur. Mais je m'en fais vieux, et l'âge amène la prudence. Je suis ici tout uniment parce que j'ai été homme d'armes de Nemours avant d'être homme d'armes de Gravelle, et qu'il me plaît de veiller, par mes yeux, à ce que rien de déloyal ne soit tenté contre l'héritier d'Armagnac.

— Croisez-vous donc les bras, ami Jérôme, et enseignez-moi seulement où je trouverai cet héritier d'Armagnac, car tout à l'heure, il m'a semblé que votre vénérable parent, qui a la cervelle un peu légère, et cela depuis longtemps, soit dit sans vous offenser, entamait un discours de procureur.

— Mon parent est un digne homme, répliqua Jérôme, qui mit le point sur la hanche ; il dit que ce serait grand dommage d'engager en la même partie de dés le plus noble sang du royaume de France contre votre sang, à vous.

— Oui-dà ! fit Tarchino. Est-ce aussi votre avis, maître Jérôme ?

— C'est mon avis, maître Vincent.

Tarquin tourna le dos et fit un pas vers ses deux compagnons, qui étaient restés à cheval.

— Voici une méchante aventure, grommela-t-il : nous avons manqué l'occasion hier, et l'occasion se moque de nous ce soir.

— Mon vénérable, reprit-il tout haut en s'adressant à Tranquille, celui qu'il vous convient d'appeler Jean d'Armagnac ne viendra pas, c'est bien sûr ?

— Je suis ici à son lieu et place, répondit frère Tranquille.

— Par la mort-diable ! s'écria Tarquin dont la colère cherchait une issue, quand on prend comme cela un nom de chevalier, on ne devrait pas agir en enfant poltron, et prêter son épée au premier histrion venu pour changer en farce grotesque une rencontre de vie ou de mort.

(A CONTINUER.)

COMMENCÉ LE 2 JANVIER 1880—(No. 2).

## " LE FEUILLETON ILLUSTRÉ "

PARAIT TOUS LES JEUDIS.

ABONNEMENT:—Un an.....	\$1.00
do Six mois.....	0.50
do Trois mois.....	0.25
Le Numéro.....	0.06

Dans tous les cas strictement payable d'avance.

AUX AGENTS.—A ceux qui voudront bien se charger de la vente de notre journal, nous leur vendrons 16 centins la douzaine, payable à la fin de chaque mois, et 20 par cent pour chaque abonnement que l'on nous fera parvenir. Aussitôt après réception du montant de l'abonnement, nous enverrons le journal et le reçu.

Ces conditions sont invariables.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : " Feuilleton Illustré, Boite 1888 B. P."

HOULE & CIE., Propriétaires,

60, RUE ST. GABRIEL, MONTREAL